

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
de CLERMONT FERRAND



Directeur Général :
Jean-Paul SEGADE
jpsegade@chu-clermontferrand.fr

Président de la Commission Médicale d'Établissement :
Professeur Gilles BOMMELAER
gbommelaer@chu-clermontferrand.fr

**Chef de service Hépato-Gastro-Entérologie Hôtel-Dieu
Doyen de la faculté de Médecine :**
Professeur Patrice DETEIX
doyen.medecine@chu-clermont1.fr

Adresse : 58, rue Montalembert,
63003 CLERMONT FERRAND CEDEX 1
☎ 04 73 750 750
www.chu-clermontferrand.fr

Service Communication

Directeur des Affaires Médicales et de la
Communication :
Bernard BELAIGUES
☎ 04 73 751 190
bbelaigues@chu-clermontferrand.fr

Déléguée à la Communication :
Mme Dominique MARCHESSEAU
dmarchesseau@chu-clermontferrand.fr
☎ 04 73 751 087- Fax : 04 73 751 092

L'Auvergne est formée de quatre départements (Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme) ; 26 013 km² (densité, la moitié de la moyenne nationale) ; 1 308 656 habitants (près de 50% dans le puy de Dôme), capitale, Clermont-Ferrand qui domine la vie urbaine et industrielle de la région.

Elle occupe la partie la plus élevée du Massif Central, avec notamment les ensembles volcaniques des monts Dore, des monts Dôme et du Cantal qui culminent au Sancy à 1 885 mètres, qui donnèrent naissance au thermalisme auvergnat (les dix stations thermales d'Auvergne, drainent plus de 100 000 curistes par an).

Les caractéristiques économiques, sociales et démographiques de l'Auvergne

L'Auvergne compte de nombreuses entreprises devenues leaders sur les marchés français, européens et mondiaux Michelin, Limagrain et les pépinières Delbard sont les exemples les plus connus. La densité artisanale auvergnate est l'une des plus fortes de France avec 180 entreprises pour 10 000 habitants (la moyenne nationale se situe aux alentours de 150). Le territoire auvergnat est voué en grande partie à l'agriculture (60% de sa superficie) avec 10% de la population active régionale.

La recherche, fruit d'une étroite collaboration entre l'enseignement et l'industrie, est un pôle d'excellence, avec plus de 120 laboratoires de recherche publics et privés, employant 6 000 personnes, dont environ 2 000 chercheurs.

La recherche publique s'articule autour de l'université d'Auvergne et de l'université Blaise Pascal, du CEMAGREF (Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts), du CENTI (Centre d'Endoscopie et de nouvelles techniques interventionnelles) et notamment du CICE (Centre international de chirurgie endoscopique), du CNRS (Centre national de recherche scientifique), de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), de l'INSERM (Institut national scientifique d'études et de recherche médicale)...

Le transfert de technologies s'opère à travers plusieurs organismes: notamment l'ARIST (Agence régionale d'information scientifique et technique) et le CRNH (Centre de recherche en nutrition humaine).

La priorité sanitaire

Réduire la surmortalité constatée en Auvergne par rapport aux indicateurs nationaux Taux de mortalité (pour 1000 h : 11,1 en Auvergne, 9,0 en France) en ciblant les causes : pathologies cardio-vasculaires et la nutrition, cancers, suicides, alcoolisation excessive et accidents de la circulation.

Les spécificités de l'offre de soins

Capacité d'accueil en nombre de lits des établissements sanitaires en nombre de lits

- Établissements publics :	
Court séjour	3 986
Soins de suite et réadaptation	1 265
- Établissements privés :	
Court séjour	1 772
Soins de suite et réadaptation	1 005
Psychiatrie	2 116
- Ensemble des médecins 2001 :	3 583
Généralistes :	1983
Spécialistes :	1600
Chirurgiens dentistes :	898
Sages femmes :	297
Infirmiers diplômés d'Etat et autorisés :	7 958

Infirmiers de secteur psychiatrique :	1 447
Masseurs kinésithérapeutes :	1 188
Orthophonistes :	189
Orthoptistes :	58
Pédicures-podologues :	127
Ergothérapeutes :	84
Psychomotriciens :	66
Pharmaciens :	1 601

Dont 743 titulaires d'officine

Nb d'officines pharmaceutiques	609
Nb de laboratoires d'analyses :	72

Source : AUVERGNE en 2000 - DRASS (Fichier FINES : Fichier national des établissements sanitaires et sociaux)

Le CHU de Clermont-Ferrand dans le système sanitaire régional

Le CHU de Clermont-Ferrand est réparti sur 3 sites : St Jacques, l'Hôtel Dieu et l'Hôpital Nord
Groupe Hospitalier ST Jacques :

Hôpital Gabriel Montpied et le Centre Médico-Psychologique

Bâtiment 3C : Un espace de recherche clinique unique en France regroupant :

Le C.P.C :	Centre de Pharmacologie Clinique
Le C.E.T.D :	Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur
Le C.E.N.T.I :	Centre d'Endoscopie et de Nouvelles Technologies Interventionnelles

L'Hôtel Dieu
L'Hôpital Nord

Services hospitaliers en 2002 :	61 services
Faculté de médecine :	1 faculté de médecine

Les missions

Soins

SMUR	2000	2001	Variation 2001//02
Appels au Centre 15	58 787	68 700	+ 16,86%
Interventions SMUR terrestre	5 515	4 896	- 11,22%
Interventions SMUR hélicoptérées	677	237	- 64,99%

Urgences	2000	2001	2002	Variation 2001/02
adultes + enfants	57 580	57 254	59 137	
Passages aux urgences enfants	15 830	15 253	16104	5,58%
Passages aux urgences adultes	41 750	42 001	43 033	2,46%

Activités de court séjour	2000	2001	2002	Variation 2001/02
Consultations soins externes	189 328	195 844	197 786	0,99%
Naissances	2 382	2396	2 324	- 3,01%
Entrées directes en hospitalisation conventionnelle MCO	58 298	55 738	56 852	2,00 %
Séjours en hospitalisation complète en MCO	388 958	383 891	372 606	-2,94%
Taux d'occupation en hospitalisation complète en MCO	84,28%	85,29%	84,69%	-0,54%
Séjours de moins de 24 heures en MCO	nc	nc	nc	
Venues et séances en hospitalisation à temps partiel MCO	12 881	12 348	12 636	2,33%

Durée Moyenne de Séjour en Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	2000	2001	2002	Variation 2001/02
En nombre de jours	6,10	6,09	6,63	+ 6,67%

Volume de points ISA en 2001
Valeur du point ISA en 2001

109 786 309
1,95 €

Activité EHPAD ³	2000	2001	2002	Variation 2001/02
Nombre de journées d'hébergement (maison de retraite et Unité de soins de Longue durée confondues)	97 913	96 359	93 470	- 3,32%

Recherche 2002

PHRC nationaux en cours : 10
 PHRC régionaux en cours : 17
 Etudes menées en collaboration avec les laboratoires : en 2002, mise en route de 123 nouvelles études cliniques
 Equipes labellisées (INSERM,CNRS...) : 4
 Participation à des recherches internationales : non disponible
 Centre de Recherche Clinique : Centre de Pharmacologie clinique
 Centre d'Investigation Clinique : (En cours)
 Publications dans Medline : 136

Innovations

En 1999, le CHU crée une commission des innovations validant les projets thérapeutiques et diagnostiques innovants sur la règle du consensus des deux tiers de ses membres. Cette commission comprend 13 membres, propose une liste une fois par an à la CME qui les valide.

Le fonctionnement de cette commission est basé sur le niveau de preuves et l'intérêt stratégique défini par le projet d'établissement.

Le montant total prévisionnel de l'étude financière des demandes d'innovations thérapeutiques est de 112 200 € par an.

En 2001-2002, le CHU de Clermont-Ferrand a promu les innovations suivantes :

- Trachéotomie percutanée dans le cadre de l'amélioration des techniques de réanimation.
- Les endoprothèses thoraciques mises en place par une équipe multidisciplinaire de radiologues et de chirurgiens thoraciques.
- Connecteur aortiques pour pontage en chirurgie cardiaque Tocographe avec traitement du signal pour la surveillance des grossesses à risque
- Electrodes pour traitement des tumeurs osseuses et des parties molles par radio-fréquence
- Traitement des hypercholestérolémies par LDL APHERESE

Innovations que le CHU de Clermont-Ferrand a développées en 2001-2002

- Le traitement des hypercholestérolémies par LDL APHERESE, le tocographe dans le traitement du signal électrocardiographique et la trachéotomie percutanée.

Evaluations médico-économiques auxquelles le CHU de Clermont-Ferrand a participé

- L'étude AIMER, étude médico-économique dans la polyarthrite rhumatoïde liée à l'introduction des traitements anti TNF REMICADE,
- L'étude (qui se termine) sur les défibrillateurs implantables.
- Endoprothèses coronaires actives à relargage de drogues (EVASTENT),
- Le traitement de la leucémie lymphoïde à cellules B réfractaires aux alkylants et à la fludarabine, par l'alemtusumab (MabCampath),
- L'impact socio-économique de la neuromodulation des racines sacrées dans le traitement de l'incontinence urinaire et fécale,
- Le traitement des douleurs neuropathiques rebelles par stimulation corticale,
- L'évaluation de la protéine C recombinante humaine.

Santé publique

Le CHU s'inscrit dans la politique nationale et régionale pour ce qui concerne la Nutrition, le Tabac et l'Alcool, avec le réseau PARAD.

Le CHU a reçu l'agrément ministériel en mars 2002 pour l'Antenne contre le Dopage (lieu d'information et d'écoute, santé des sportifs, soins anonymes et gratuits).

Enseignement 2002

Etudiants en médecine de la première à la sixième année :

1 006

Internes :

281

Ecoles paramédicales

10 écoles paramédicales accueillait 765 élèves en 2001 et 827 en 2002

En 2000, 1342 étudiants sortaient diplômés

- Ecole Infirmiers :	428 étudiants
- Ecole d'Aides soignants :	72 élèves
- Ecole de Sages Femmes :	89
- Ecole d'Ambulanciers :	40 élèves + 12 élèves en sessions aménagées
- Ecole des Cadres :	29 étudiants
- Ecole des Auxiliaires de puériculture :	25
- Ecole de Puéricultrices :	24
- Ecole d'Infirmiers anesthésistes :	30
- Ecole d'Infirmiers de bloc opératoire :	16
- Ecole de Manipulateurs d'électroradiologie médicale :	62 étudiants

Le projet social du CHU : la formation professionnelle et la formation continue

Le CHU poursuit une politique de formation continue et de promotion professionnelle. Les actions de formation accompagnent le projet d'établissement. Elles sont organisées en interne par le CHU et portent sur la prise en charge de la douleur, l'hygiène, la formation de démultiplication, la manutention, etc

Certaines actions de formation émanent directement des groupes projets : accueil téléphonique, accueil physique, qualité et accréditation, développement des nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC) ;

Priorité est donnée aux actions multicatégorielles et à la poursuite du dispositif de mise à niveau pour permettre aux agents d'anticiper la concrétisation de leur projet de promotion professionnelle.

Formation continue

En 2001 – 2002, le CHU de Clermont-Ferrand a recensé 4 953 départs en formation continue soit 75% du personnel administratif, soignant/éducatif, technique et médico-technique)

Politique de l'établissement en matière de Formation Médicale Continue et d'Enseignement Post-Universitaire

Le C.H.U. prend en charge, au titre de la formation médicale continue, une partie des frais occasionnés aux praticiens par la participation aux congrès et formations techniques, en France et à l'étranger (128 en 2002), et participe aux frais d'inscription à des formations diplômantes complémentaires (AEU, DIU, DU, Capacités ; 9 en 2002)

Il organise quelques actions de formation dans les domaines juridique, linguistique, technique et de la recherche clinique et finance depuis 2002 l'accès à des revues électroniques.



L'organisation

Budget

Dépenses d'exploitation budget général

2001 : 332 767 488 €

2002 : 343 726 261 €

	2001	2002
Effectif total équivalent temps plein*	5 621,28	
Personnel médical*		507,28 + 281
Effectif équivalent temps plein	496,72 **	Internes ***
Personnel médical*		833 + 281 Internes
Personnes physiques	1 578	+ 457 Etudiants
Personnel non médical		
Effectif équivalent temps plein	5 124,56	5 204,63
Personnel non médical		
Personnes physiques	5 371	5 470

*PU-PH/PH/Attachés/Internes/Externes

** (sauf internes et étudiants hospitaliers)

*** (les étudiants hospitaliers ne sont pas compris)

Personnel Médical en effectif ETP: 507,28 + 281 Internes (les étudiants hospitaliers ne sont pas compris)

- Personnel médical en personnes physiques : 833 + 281 Internes + 457 Etudiants

Capacité 2002

Nombre de lits exploités, places et postes :

Total général (y compris hors carte sanitaire) : **1994 lits**

La capacité d'accueil se répartit en 1321 lits et places d'Hospitalisation de Court Séjour MCO (soit 66.2%), 73 lits de Soins de Suite et Réadaptation (soit 3.7%), 263 lits et places de Psychiatrie (soit 13.2%), 273 lits de Soins Longue Durée (soit 13.7%), ainsi que 64 lits, places, postes hors carte sanitaire (soit 3.2%)

Médecine :	707(+ 22 places)
Chirurgie :	474 lits
Obstétrique :	107 (+ 13 places)
Psychiatrie :	207 (+ 56 places)
Long séjour :	273 lits
Moyen séjour :	73 lits.

Structures spécifiques

- Traitement de la maladie de Parkinson par stimulation des structures cérébrales profondes
- Mise en place d'une unité de Coordination et de Liaison en Addictologie
- Ouverture d'une Consultation de Nutrition au sein du Département de Gériatrie

- Création d'un Centre Régional de Traitement de l'Hémophilie et des autres troubles héréditaires de la coagulation
- Création d'une Fédération de Greffes de Moelle et de Thérapie Cellulaire d'Auvergne
- Mise en place de l'HAD
- Adhésion au Réseau OncAuvergne
- Création d'une Fédération de Génétique Humaine – Auvergne
- Création d'une antenne médicale de Lutte contre le Dopage
- Mise en place d'une unité mobile de Soins Palliatifs intervenant également dans les établissements de l'agglomération
- Constitution d'un Centre de Ressources et de Compétences de la Mucoviscidose (Enfants et Adultes)
- Organisation d'un Centre de référence des troubles du langage
- Création d'un Centre de compétence hospitalier destiné à la prise en charge des patients atteints de Sclérose Latérale Amyotrophique
- Création d'une Fédération Alzheimer et Pathologies associées
- Création d'une Fédération interrégionale (Auvergne-Limousin) de Centres Experts " SLA " entre les CHU de Clermont-Ferrand et de Limoges

Equipement lourd

- Liste des équipements lourds
 - 1 I.R.M
 - 3 Scanners
 - 1 lithotriporteur
 - 30 générateurs de dialyse
 - 5 installations d'angiographie numérisées
 - 3 consoles de circulation extra-corporelle
- Principaux autres équipements
 - système de neuronavigation

N.B : les activités de médecine nucléaire ne sont pas réalisées par le CHU

Programmes d'investissements en cours et pour les trois prochaines années

Le budget prévisionnel d'investissement biomédical est de 4 600 K€ pour l'exercice 2003 (idem pour 2004 dans P.P.I). Le remplacement d'un scanner est prévu en 2003.

Un deuxième équipement I.R.M est autorisé sur l'établissement dont le financement reste à construire.

Qualité et Accréditation

En 2001 le CHU s'est engagé dans la démarche d'accréditation avec une demande de visite au cours du premier semestre 2005.

Les années 2001/2002 ont été consacrées à la formation des cadres médicaux, soignants et administratifs et à la sensibilisation de l'ensemble du personnel ainsi que la réalisation partielle du bilan de sécurité sanitaire du CHU (démarche préalable à l'ensemble de la procédure d'accréditation) avec un diagnostic très précis du niveau de conformité de l'établissement en matière de gestion des déchets, sécurité alimentaire, fluides et gaz médicaux (thème incluant l'eau et l'air).

Ces travaux devront se poursuivre par le diagnostic de la sécurité de l'utilisation, des activités de soins, des biens et des personnes.

Plaintes et contentieux

28 plaintes à caractère médical en 2002

120 dossiers de contentieux en instance en 2002

Lutte contre les infections nosocomiales

Les grands axes de la politique du CLIN en 2002-3 ont été les suivants :

- Prévention de la transmission des infections à ATNC
- Introduction des solutions hydro-alcooliques
- Harmonisation des pratiques d'antibiothérapie entre les différents services du CHU ainsi qu'au niveau régional.

Les deux premiers projets s'inscrivent dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens avec l'ARH.

Résultats de l'enquête de prévalence inter-régionale 2001 pour les infections nosocomiales acquises dans l'établissement

1552 patients inclus en 2001 (1262 en 1996)

Taux de patients infectés : 7.60 % (118/1552) [1996 : 9.5%]

Taux d'infections nosocomiales : 8.18 % (126/1552) [1996 : 10.8%]

Spécialités	Taux d'infections 2001	Taux d'infections 1996
Médecine	9.2 % (46/501)	8.2%
Chirurgie	8.2 % (29/353)	9.7%
Gériatrie	7.7 % (22/287)	16%
Pédiatrie	1.7 % (1/57)	4%
Psychiatrie	0.6 % (1/166)	1.2%
Réanimation	29.9 % (23/77)	37%
Gynéco-obstétrique /Maternité	3.6 % (4/111)	6.4%

Incidence des infections :

Le bilan a été fait, à partir des résultats du système de déclaration des infections nosocomiales, pour les services qui ont pratiqué la déclaration pendant plus de 3 mois en 1999, 2000, 2001 et 2002 et pour lesquelles le taux de retour des formulaires de déclaration était supérieur à 75%.

Services de réanimation (5 services de réanimation inclus) : nombre d'infections pour 1000 jours d'hospitalisation

1999	2000	2001	2002
13 ‰	14,6 ‰	17,4 ‰	18 ‰

Services de chirurgie (9 services inclus) : nombre d'infections pour 100 patients

1999	2000	2001	2002
3,3 % (235/7076)	3,4 % (271/7921)	3,9 % (272/6962)	3,8 % (224/5956)

Services de médecine (4 services inclus) : nombre d'infections pour 100 patients

2000	2001	2002
5,25 % (42/800)	3,90 % (54/1384)	4,40 % (42/1069)

Le projet d'établissement

Le projet d'établissement du CHU de Clermont Ferrand a été approuvé par l'ARH d'Auvergne par décision en date du 29 juin 2000. Corollaire du projet d'établissement dont il reprend les principaux thèmes, le Contrat d'Objectifs et de Moyen est en cours de négociation avec l'ARH et pourrait s'articuler en quatre grands axes :

- l'adaptation et le développement de l'offre de soins :
- le rôle fédérateur du CHU dans la coopération hospitalière et sanitaire régionale
- la rénovation et mise en conformité des infrastructures
- la modernisation de la gestion du CHU et la responsabilisation des acteurs

Ces grands axes se subdivisent ainsi :

1°) L'adaptation et le développement de l'offre de soins :

- L'amélioration de la prise en charge de la mère, du nouveau né et de l'enfant avec, notamment, la construction d'un nouvel hôpital
- Le développement des alternatives à l'hospitalisation
- L'amélioration de l'organisation et l'environnement des soins dispensés aux malades (lutte contre les infections nosocomiales, préparation centralisée des médicaments anticancéreux)
- L'adaptation de l'offre de soins aux besoins (Chirurgie cardiaque, soins palliatifs, psychiatrie)

2°) Le rôle fédérateur du CHU dans la coopération hospitalière et sanitaire régionale :

- Organisation de la coopération du CHU avec ses partenaires (hôpitaux, réseaux de santé, système d'information ouvert, équipes mobiles à vocation locale ou régionale...)
- Développement du partenariat pour la gestion d'activités (création d'une structure juridique adaptée pour la gestion de l'unité de thérapie cellulaire et génique, hospitalisation à domicile avec l'association F. Perrotey, CLIC avec le CCAS, des établissements voisins).
- Création d'une blanchisserie inter hospitalière avec des hôpitaux voisins.

3°) Rénovation et mise en conformité des infrastructures :

- Construction du nouvel hôpital sur le site " Estaing " et abandon du site Hôtel-Dieu.
- Création d'un institut de formation accueillant toutes les écoles du CHU
- Mise aux normes des bâtiments
- La préparation des opérations de désamiantage et de rénovation de l'hôpital Gabriel Montpied.

4°) Modernisation de la gestion du CHU, mise en place de nouveaux outils et responsabilisation des acteurs :

- Elaboration d'un schéma directeur du système d'information
- Réorganisation du processus décisionnel au sein du CHU
- Création d'un contrôle de gestion et d'un contrôle budgétaire coordonnés et médicalisés et développement de la comptabilité analytique
- Déconcentration de la gestion

- Evolution de l'organisation interne :

Déconcentration de la gestion par la généralisation et la globalisation des budgets de services dans un premier temps, puis par la mise en place d'une gestion par pôle,

ainsi que par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans la gestion courante (e-commerce par exemple).

Amélioration de la gestion par la formalisation de l'organigramme, la description du rôle de chaque direction et de l'encadrement, la rédaction des profils de postes, l'organisation du suivi de gestion et la réactualisation des règles de fonctionnement et de gestion (règlement intérieur, politique achat, délégations etc.)

Programmes de modernisation et de construction

La construction d'un bâtiment pour l'ensemble des laboratoires du CHU a été entamée en février 2003 et doit être achevée en 2005 ; le coût du chantier est de 30,6 M€.

Par ailleurs, l'établissement travaille à l'élaboration de son plan directeur et des plans directeurs particuliers de chacun de ses sites. Y est intégré la construction d'un nouvel hôpital regroupant, à terme, l'ensemble des activités de l'actuel Hôtel Dieu et, notamment, l'accueil de la mère et de l'enfant. Une autre opération de très grande envergure y est inscrite, le désamiantage et la modernisation de l'hôpital Gabriel Montpied.

Les relations entre le CHU et les Facultés (médecine, odontologie, pharmacie...)

- Gestion conjointe de l'évolution des effectifs hospitalo-universitaires
- Coordination administrative pour la gestion des étudiants, internes et personnels hospitalo-universitaires
- Coordination pour le développement des échanges internationaux d'étudiants

Signature en novembre 2001 pour la fondation d'un Comité de Coordination et de Recherche (CCR) entre l'INSERM, le CHU et l'Université (Accompagnement des équipes et interactions entre recherche fondamentale et recherche clinique)

Les principaux domaines de coopérations intra régionales

- mise à disposition de praticiens dans le cadre des activités d'intérêt général ou actions de coopération
- aide au fonctionnement des Maternités des hôpitaux périphériques par la mise à disposition de personnels médicaux et para-médicaux
- mise à disposition des établissements périphériques d'une équipe mobile de Soins Palliatifs
- accords pour la prise en charge des personnes âgées des Maisons de Retraite
- collaboration entre les services de Cardiologie
- mise en place en 2002 de postes hospitaliers pour temps partagé avec des établissements périphériques en Anesthésie-Réanimation

Réseaux de télé-médecine	2
Réseaux associant la médecine de ville	4
Nombre total de réseaux :	(avec les réseaux télé-médecine) 6

Coopérations extra régionales

- Accord de coopération hospitalo-universitaire entre les UFR et CHU de Clermont-Ferrand et Limoges pour l'enseignement et les soins en Chirurgie Maxillo-Faciale et en Médecine Physique et Réadaptation
- Convention entre le CHU de Limoges, le CHU de Clermont-Ferrand et divers Centres Hospitaliers de la Région Auvergne pour la prise en charge des enfants atteints d'affections cancéreuses, hématologique et immunologiques sévères.

La dynamique économique

Le CHU de Clermont-Ferrand est le 2ème employeur de Clermont Ferrand après Michelin.

Montants des investissements : 17,3 Millions d'euros

Partenariats avec les entrepreneurs, les industriels, soutien aux chercheurs

Soutien à la recherche et partenariats avec les entreprises notamment :

Avec la construction du Bâtiment 3C :

Espace de recherche clinique unique en France regroupant :

Le C.P.C : Centre de Pharmacologie Clinique

Le C.E.T.D : Centre d' Evaluation et de Traitement de la Douleur

Le C.E.N.T.I : Centre d' Endoscopie et de Nouvelles Technologies Interventionnelles

L'information du patient

Les principales démarches adoptées par les équipes pour améliorer l'information du patient sont :

- **Elaboration d'un livret d'Accueil général et d'un livret d'Accueil par service**

Encourager l'intervention et la participation des associations ou des citoyens à la vie de l'établissement

Un local a été attribué aux associations afin de faciliter l'intervention des bénévoles auprès des patients.

Un kiosque associatif regroupant 61 associations de malades a été ouvert. Il a pour objectif de :

- donner la parole à l'usager dans un lieu réservé aux ASSOCIATIONS DE MALADES,
- offrir une aide et un soutien moral pendant l'hospitalisation ou lors des consultations aux malades et à leur famille.

Un comité des usagers a été créé.

Associations de personnes malades ou handicapées sont présentes au CHU : 60

Un espace de démocratie

Une Direction de la Culture a été créée en Septembre 2002, avec une Commission de la culture s'attachant à développer les actions culturelles et les interventions dans tous les services

La DRAC et l' ARH Auvergne ont signé la convention nationale Culture à l'Hôpital
Ateliers de musicothérapie (par des professionnels) financés en Pédiatrie, près des personnes âgées et en Psychiatrie, Recours au bénévolat, Participation à la Fête de la Musique, Participation à Lire en Fête,
Participation au Festival international du Court Métrage de Clermont-Ferrand

Pour les années à venir :

Mise en place d'un projet culturel global

Le rayonnement international

120 professionnels du CHU de Clermont-Ferrand ont effectué un séjour à l'étranger

Les principales destinations : Etats-Unis - Europe

Coopération internationale

Le Ministère des Affaires Etrangères et Fédération Hospitalière de France ont confié au CHU de Clermont Ferrand une mission de coordination des 12 jumelages hospitaliers en appui à la mise en œuvre de la réforme hospitalière au Burkina Faso

- Convention de partenariat entre le CHU de Clermont-Ferrand et le Centre National Yalgado Ouedraogo de Ouagadougou au Burkina Faso (+ coordination des jumelages hospitaliers français au Burkina Faso : contrat de prestataires de services avec le Ministère des Affaires Etrangères)
- Accord de coopération entre le CHU et l'UFR de Médecine de Clermont-Ferrand et l'Hôpital Viet-Duc et la Faculté de Médecine d' Hanoï (Vietnam)
- Accord de coopération entre le CHU et l'Hôpital du Sacré Cœur de Montréal



